

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 15 juillet 2014.**

**PRÉSENCES**

|                          |   |                                      |
|--------------------------|---|--------------------------------------|
| Monsieur Ed Prévost      | - | Maire                                |
| Monsieur Robert Spencer  | - | Conseiller / District électoral #1   |
| Monsieur Ron Goldenberg  | - | Conseiller / District électoral #2   |
| Madame Nicole Durand     | - | Conseiller / District électoral #3   |
| Madame Deborah Woodhead  | - | Conseiller / District électoral #5   |
| Madame Natalie Best      | - | Conseiller / District électoral #6   |
|                          |   |                                      |
| Monsieur Vincent Maranda | - | Greffier                             |
| Madame Nathalie Lavoie   | - | Directrice du Service de l'urbanisme |

**SONT ABSENTS**

|                         |   |                                    |
|-------------------------|---|------------------------------------|
| Madame Barbara Robinson | - | Conseiller / District électoral #4 |
|-------------------------|---|------------------------------------|

**1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**No : R3655-2014**

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION D'UNE RÉOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DES MESURES D'URGENCE**

**No. R3656-2014**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la sécurité civile (LRQ, c. S-2.3) la Ville d'Hudson a déclaré l'état d'urgence sur son territoire pour une période de 5 jours à sa séance du conseil du 7 juillet dernier ;

CONSIDÉRANT que la Ville désire prolonger sa déclaration d'état d'urgence pour une période supplémentaire de 5 jours;

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu:**

QUE l'état d'urgence relativement à la rivière Viviry, les rues avoisinantes et les infrastructures municipales soit prolongée pour une période supplémentaire de 5 jours et que le maire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs prévus en vertu de la législation en vigueur et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens et à la protection des équipements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT 645-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT No 526 CONCERNANT LE ZONAGE**

**No: R3657-2014**

ATTENDU QUE qu'il est nécessaire de modifier pour la zone REC-41 les usages qui sont permis afin de permettre les usages publics de catégorie 3;

ATTENDU QUE Whitlock West doit fournir un certificat de conformité dûment signé par un ingénieur attestant que le bâtiment utilitaire de traitement des eaux usées est conforme aux plans et spécifications;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson considère ce changement et le certificat nécessaires avant prendre en charge le bâtiment utilitaire;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande à l'unanimité

l'amendement de cette section du règlement lors de la réunion du 10 avril 2014;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 123, le présent règlement a été soumis à une assemblée publique de consultation en date du 15 juillet 2014;

ATTENDU QUE le présent règlement est soumis à l'approbation par voie référendaire, conformément à l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE les exigences de l'article 356 de la Loi des cités et villes ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement n° 645 et renoncent à sa lecture;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE le second projet du règlement N° 645-2014 soit et est par la présente adopté et décrété comme suit :

1. L'annexe C du règlement de zonage n° 526 intitulé « grille des usages et normes » est modifié dans le but de modifier certaines normes de la grille des usages et normes pour la zone REC-41, en ajoutant l'usage public de catégorie 3 ainsi que les dispositions normatives quant à la superficie de terrain, le frontage des terrains, les différentes marges de recul, la hauteur du bâtiment et la superficie minimale requise, ladite Annexe C est remplacée dans son intégralité par l'Annexe C ci-annexée pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. 49 LOWER MAPLE – 10% OPTION MONÉTAIRE

**No: R3658-2014**

ATTENDU QU'une proposition préliminaire pour la construction d'une série de 6 maisons en rangée/5 garages a été reçue pour le 49 Lower Maple;

ATTENDU QUE lors de sa réunion du 15 mai 2014, le CCU a recommandé que la Ville d'Hudson accepte l'option de l'indemnisation monétaire de 10% le tout tel que prévu au règlement N° 529 concernant les permis et certificats;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE la recommandation du CCU soit respectée et que la Ville d'Hudson accepte l'option d'indemnisation monétaire de 10% le tout tel que prévu au règlement N° 529 concernant les permis et certificats.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. PÉRIODE DE QUESTION

Quelques citoyens posent des questions au maire Prévost et des modifications furent apportées au règlement afin de clarifier le texte.

7. LEVEE DE LA SÉANCE

**No: R3659-2014**

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

Que la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 19h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Ed Prévost  
Maire**

---

**Vincent Maranda  
Greffier Adjoint**